



Paris, le 29 juin 2010

Communiqué de presse

Troisième accord pour l'intégration des collaborateurs handicapés chez Bouygues Telecom :
- un accompagnement renforcé des collaborateurs
- 60 recrutements prévus sur trois ans

Bouygues Telecom vient de recevoir l'agrément de la Direction du Travail pour son troisième accord concernant l'intégration des collaborateurs handicapés. D'une durée de trois ans, il renforce l'engagement de Bouygues Telecom en matière de handicap. Fondé sur l'accompagnement professionnel des collaborateurs, ce nouvel accord complète les deux précédents portant sur le maintien dans l'emploi et le recrutement.

Cet accord, signé par Bouygues Telecom et à l'unanimité des partenaires sociaux, permet au collaborateur de bénéficier d'un entretien annuel dédié au handicap pour évoquer les adaptations éventuelles de son poste de travail et ses besoins en formation (propositions de formations sur mesure).

Cet accompagnement permet d'anticiper tous les besoins (équipement, ergonomie, compétences...) du collaborateur pour lui permettre de mener à bien ses missions. Une réflexion est alors engagée avec le collaborateur, la Mission handicap (structure interne dédiée), le responsable des ressources humaines, le manager, le médecin du travail. Il se voit ensuite proposer au cas par cas : un bilan de compétences ou d'orientation professionnelle, une formation de reconversion, des propositions d'aménagements de poste... pour maintenir et améliorer son employabilité au sein de l'entreprise.

Bouygues Telecom mène, depuis 2004, une politique volontariste en matière d'intégration des collaborateurs handicapés. Pour Philippe Cuenot, Directeur des Ressources humaines : *«Ce troisième accord ancre davantage l'intégration des travailleurs handicapés dans la culture de l'entreprise. Nous souhaitons pérenniser l'emploi de nos 170 collaborateurs et continuer les recrutements».*

Outre l'accompagnement professionnel, cet accord reprend les bases posées par les précédents sur les questions de recrutement d'une part et de maintien dans l'emploi d'autre part.

Concrètement, Bouygues Telecom s'engage ainsi à :

- un plan d'embauche triennal de 60 collaborateurs handicapés,

- une session de formation par an à destination du service achat pour gérer les appels d'offres avec le secteur protégé,
- des formations RH dans la gestion quotidienne des collaborateurs handicapés,
- proposer une journée de sensibilisation à tout manager accueillant un collaborateur handicapé (500 managers formés à la démystification du handicap depuis 2005),
- l'aménagement de l'environnement de travail suite à des études ergonomiques (60 actions d'aménagements de poste par an),
- recourir à des entreprises adaptées (employant plus de 80% de personnel handicapé) avec l'objectif de réaliser 1 500 000 € de prestations de 2010 à 2012.

A propos de Bouygues Telecom

Créée en 1994, Bouygues Telecom compte 10 394 000 clients Mobile, 500 000 clients Fixe et 9 000 collaborateurs. Son ambition est de "devenir la marque préférée de service de communication Mobile, Fixe, TV et Internet" et de libérer les usages en privilégiant l'accueil, le conseil, le service et l'accompagnement de ses clients.

Créatrice du forfait Mobile en 1996, Bouygues Telecom lance les premières offres illimitées avec Millennium en 1999 et neo en 2006.

En 2008, l'entreprise acquiert son propre réseau Fixe et devient fournisseur d'accès Internet (FAI) avec la Bbox.

2009 est marquée par l'invention d'ideo les Tout-en-un la première offre quadruple play du marché (téléphonie Mobile, Fixe, TV et Internet).

En 2010, Bouygues Telecom devient, grâce à ideo 24/24 le premier opérateur à proposer une offre quadruple play avec appels mobiles illimités 24h/24. L'année verra aussi le lancement d'une offre Très Haut Débit Fixe.

Son réseau Mobile couvre plus de 98% de la population. L'Internet mobile est accessible grâce au réseau 3G+ qui couvre lui 81% de la population.

Seul opérateur à détenir, pour l'ensemble de ses activités Grand Public (Mobile et Fixe), la certification « NF Service Centre de Relation Client » délivrée par AFAQ AFNOR Certification, l'entreprise a aussi été élue n°1 de la relation clients en téléphonie mobile* pour la quatrième année consécutive. Bouygues Telecom offre une présence de qualité auprès de ses clients grâce à ses conseillers de clientèle, son réseau de distribution de 610 magasins Club Bouygues Telecom et le site Internet disponible 7j/7 et 24h/24.

** Podium de la Relation Clients BearingPoint-TNS Sofres (avril 2010)*

Contacts presse

Adeline Soubie – 01 58 17 97 06 – asoubieb@bouyguetelecom.fr

Guillaume Stérin – 01 58 17 94 82 – gsterin@bouyguetelecom.fr

bouyguetelecom.fr 